



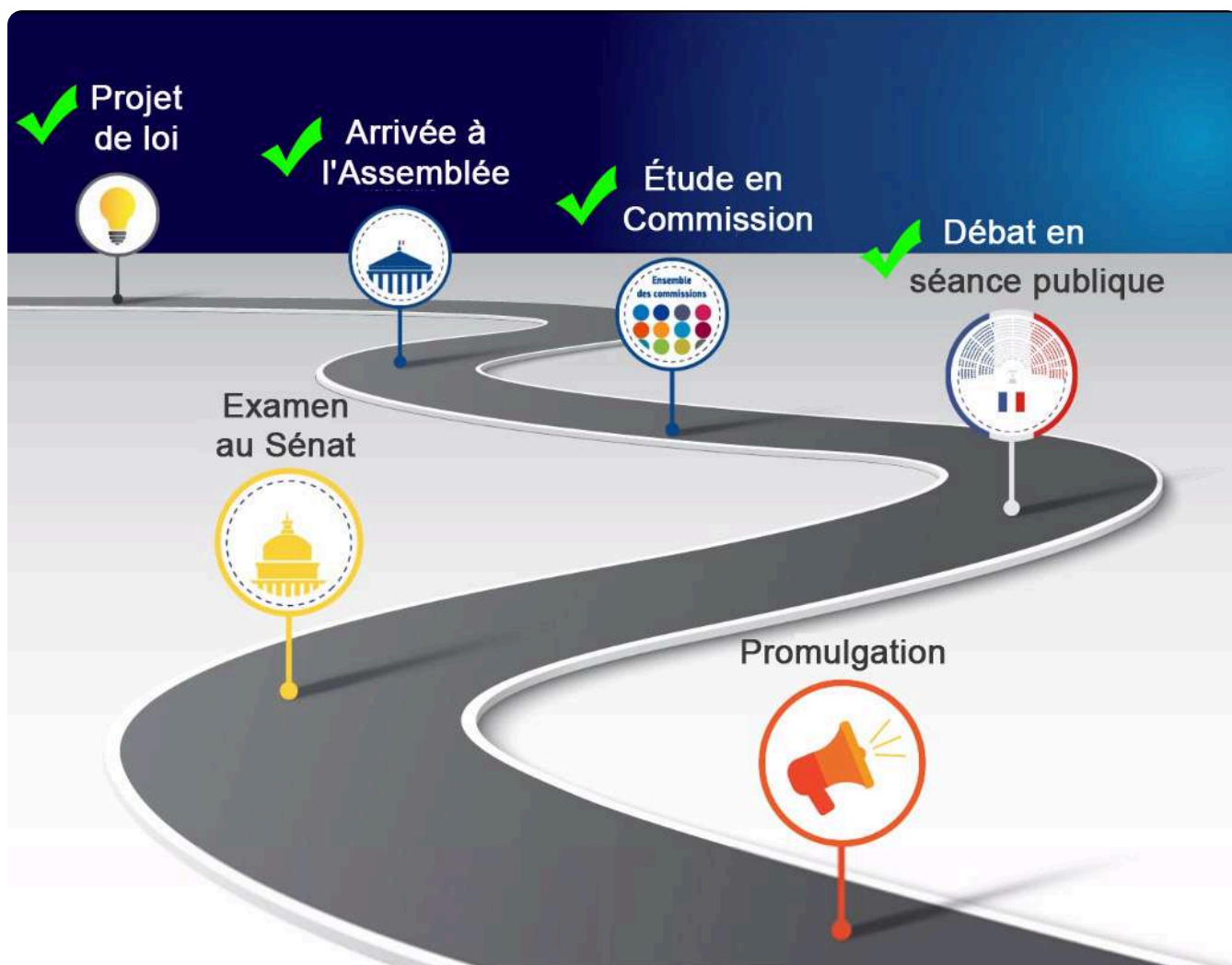
Le Choix
Citoyens pour
une mort choisie

Infolettre 75 - 27/05/2025

VOICI UNE PREMIÈRE ÉTAPE FRANCHIE !

**La loi sur l'aide à mourir a été votée à
l'Assemblée nationale le mardi 27 mai par 305
voix, contre 199 et 57 abstentions.**

561 députés étaient présents dans l'hémicycle.



Fin septembre, ce sera au tour du Sénat de travailler sur ce texte puis le retour à l'Assemblée nationale pour une nouvelle discussion et le vote définitif, probablement en 2026.

Le projet voté à l'Assemblée nationale ne répond pas à toutes les attentes des citoyens et surtout des malades.

Malgré les actions entreprises par *Le Choix* auprès des députés, nos amendements n'ont pas été retenus :

- **Le choix laissé au malade du suicide assisté ou de l'aide d'un soignant.** Celui-ci ne sera possible que si la pathologie a privé le malade de toute autonomie. Cet amendement était soutenu par la *Commission des affaires sociales*.
- **Notre proposition que les médecins retraités puissent accompagner les malades**, comme c'est le cas dans d'autres pays.
- **L'opposabilité des directives anticipées** pour la demande d'aide à mourir

Nous pouvons regretter également que les opposants aient obtenu une procédure collégiale qui va ralentir l'examen des dossiers, au détriment des malades qui attendent.

LE COMBAT CONTINUE !!!



Vous serez informés des documents que nous allons envoyer à tous les membres du Sénat.

Après avoir écrit à votre député, nous allons vous demander d'écrire et de rencontrer votre sénateur, pour être les interprètes de ce que nous attendons toutes et tous de cette loi.

Sur le site du Choix vous trouverez une [page spécifique autour de l'examen du projet de loi sur la fin de vie](#) sur laquelle nous relayons des **actualités** (presse et audiovisuelles), détaillons les **actions que nous mettons en place et les relations** que nous entretenons avec les parlementaires (courriers, messages et rencontre avec les parlementaires), les **actions auxquelles les citoyens peuvent directement participer** (lettres-types à envoyer aux députés, sénateurs...), ainsi que les **prises de positions de personnalités ou d'organisations**.

[Accéder à la page
sur le projet de loi fin de vie](#)

**Nous comptons sur vous pour agir à nos côtés !
Merci**

Les résultats complets du vote du 27/05



Résultats du vote de la proposition de loi sur l'aide à mourir
27/05/2025

Vous pouvez découvrir les résultats complets du vote et notamment le vote de votre député sur le site de l'Assemblée nationale

[Voir les résultats complets](#)

Le site de FranceInfo a également mis en place un moteur de recherche pour trouver le vote de votre député

[Rechercher votre député](#)

**MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE
ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS**

Ne l'oubliez pas : ce combat est le vôtre !

Nathalie Andrews & Annie Wallet
Co-présidentes

Maison de la Vie Associative et Citoyenne
« Le Choix – Citoyens pour une mort choisie »
Boîte n° 46, 22 rue Deparcieux - 75014 Paris

[>> Contact courriel](#)

[Se désinscrire](#)

© 2025 [Le Choix - Citoyens pour une mort choisie](#)